



CONSEIL D'ECOLE DU 9 JUIN 2020

Ecole élémentaire
Jean-Moulin

circonscription
de Rosny-sous-Bois

éducation
nationale

Affaire suivie par
Gauthier de Bengy
Directeur

Téléphone :
01 48 94 56 56

Courriel :
0930325y@ac-creteil.fr

9 rue Jean Moulin
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

Circonscription
de Rosny-sous-Bois
259 bd de la Boissière
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
www.iens-rosny.ac-creteil.fr

Présents :

Equipe enseignante :

M. DE BENGY – Mme EVRARD - Mme GRESpan -- Mme JOLY - Mme WAGET – Mme YAGAPPAN -

Représentants des Parents d'élèves (FCPE) :

Mme BOUCHAMA – Mme CABOT - Mme DUCHEMIN - M. ES-SAHB - M. GARNIEL - Mme GUIZEM - Mme MOMBOUYRAN

Représentants de la Municipalité :

M. BOYER, Adjoint au Maire

Début du conseil : 18h Secrétaire de séance : Mme Joly

1. Covid-19

A la suite du discours du président de la République, les écoles de France ont toutes été fermées le 16 mars 2020 pour éviter la propagation du virus dit Covid-19. Cette annonce a été soudaine et les enseignants ont dû s'adapter du jour au lendemain. Ces derniers ont donc été amenés à assurer la continuité pédagogique à distance et ils ont fait preuve d'un grand professionnalisme. Après des tâtonnements, parents, élèves et enseignants ont trouvé leur rythme de travail et se sont adaptés à cette nouvelle forme de relation scolaire avec parfois des expérimentations étonnantes. Les enseignants ont réussi à maintenir le lien avec la quasi-totalité de leurs élèves grâce aux échanges par mails mais aussi par d'autres biais : le téléphone, l'envoi de tutos, de petites vidéos ou enregistrements sonores, des applications comme WhatsApp ou la visioconférence. Mais tout n'a pas fonctionné de manière idéale : certaines familles étaient peu préparées à cette épreuve et ne disposaient pas des outils numériques nécessaires pour le suivi de leurs enfants. Certains parents ne maîtrisaient pas suffisamment les codes et même la langue pour les aider. D'autres ont continué à travailler et n'ont pas trouvé suffisamment de temps ou de patience pour les motiver. Les conditions de vie (promiscuité, télévision, distraction en tout genre, appartements exigus...) n'ont pas permis à certains enfants de pouvoir se concentrer pleinement sur leurs activités. Enfin, les outils officiels mis à disposition ont été parfois défectueux : « Ma classe virtuelle » par exemple.

Pour certains élèves, ce moment a été bien vécu. Pour d'autres ce confinement a été plus compliqué sur le plan scolaire, et sans doute pas que sur ce plan. Il est difficile de faire une estimation des « dégâts » occasionnés. On sentait depuis les vacances que les élèves, s'ils avaient joué le jeu au début, étaient fatigués, moins motivés et que les relations sociales leur manquaient.

Le 11 mai, les enseignants ont été autorisés à réintégrer l'école et ont pu préparer la reprise. Le 18 mai, l'école a accueilli 120 élèves selon un protocole très strict.



2 / 5

Le directeur rappelle que cette reprise s'est effectuée sur la base du volontariat des familles.

Quatre enseignantes n'ont pas repris : trois pour des raisons médicales, (personnes à risque) et une pour garde d'enfant. Cette dernière a rejoint l'école depuis le 2 juin. 15 classes ont pu ouvrir et accueillir tous les élèves dont les parents avaient fait la demande. A l'école Jean Moulin, les enseignants ont fait le choix de reprendre les élèves de leur classe, ce qui n'a pas été possible dans bien des écoles. Certains élèves, dont les enseignants n'ont pu revenir, sont donc accueillis par d'autres collègues.

A la 2^{ème} enquête, les familles de 270 enfants environ ont fait part de leur souhait que leurs enfants retrouvent le chemin de l'école et les demandes de réintégration ne cessent d'arriver.

Contrainte par le protocole qui fixe une limite de 15 élèves par classe (12 en réalité en tenant compte des capacités d'accueil réelles de la classe) l'école accueille depuis le 2 juin 180 élèves quotidiennement. Les enseignants ont été obligés de réaliser un planning de présence des élèves assez strict en tenant compte des priorités : enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise, familles monoparentales ou dont les deux parents travaillent, élèves en situation de handicap ou en difficulté scolaire...

Tous les élèves sont donc accueillis mais de façon différenciée : certains élèves fréquentent l'école 4 jours tandis que d'autres ne peuvent revenir que 2 ou 3 jours, voire même une seule journée. Des familles (mais c'est leur choix) ont décidé de ne pas remettre leurs enfants avant septembre. Ceci dit, l'équipe réfléchit à une organisation qui permettrait de revoir au moins une fois chacun des élèves de l'école.

Tous les enseignants continuent à travailler en distanciel et ont donc une charge de travail qui est double.

Le protocole a imposé un certain nombre de mesures : arrivée des élèves échelonnée et par deux entrées, doublement des récréations, passage régulier aux toilettes pour le lavage des mains, distanciation physique dans la cour... Ce protocole, s'il est pesant, ne semble pas mal vécu par les élèves qui sont dans l'ensemble plutôt satisfaits de retrouver leurs amis, leur enseignant et de retravailler dans un cadre scolaire.

Les parents remercient les enseignants pour leur investissement durant le confinement. Ils saluent la qualité des échanges et des informations via les mails et le blog de l'école.

2. Effectif et structure d'école pour la rentrée 2021

La création d'une 18^{ème} classe est déjà actée pour la rentrée. Or, en l'état actuel des connaissances du directeur, 468 élèves sont attendus en septembre. La moyenne par classe serait alors de 25.94 élèves. Le directeur rappelle que le « repère » pour une création de classe en élémentaire (hors réseau prioritaire) et de 25 élèves par classe. Il va donc faire une demande d'ouverture pour une 19^{ème} classe.

Dans l'attente d'éventuelles nouvelles dérogations accordées, des déménagements et des inscriptions durant l'été, les structures suivantes ont été envisagées pour l'année scolaire :



3 / 5

Structure à 18 classes	Structure à 19 classes
4 classes de CP (de 24/25 élèves environ) 1 classe de CP/CE1 (12CP et 10 CE1) 4 classes de CE1 (25/26 élèves) 3 classes de CE2 (25/26 élèves) 3 classes de CM1 (27/28 élèves) 3 classes de CM2 (26/27 élèves)	5 classes de CP (de 22/23 élèves environ) 5 classes de CE1 (23/24 élèves) 3 classes de CE2 (25/26 élèves) 3 classes de CM1 (27/28 élèves) 3 classes de CM2 (26/27 élèves)

Les parents d'élèves questionnent le directeur sur la disponibilité des salles de l'école pouvant accueillir ces nouvelles classes. Ce dernier leur répond qu'il a envisagé deux solutions : installer les deux classes dans la bibliothèque et la salle informatique ou dans deux salles du périscolaire. Cette dernière solution est à privilégier car elle permet de conserver la salle informatique de l'école. Le périscolaire serait alors transféré au rez-de-chaussée et occuperait la bibliothèque (qui serait ainsi mutualisée entre l'école et le périscolaire) et la salle du RASED qui serait transféré dans une autre salle au 1^{er} étage.

Les parents et l'équipe enseignante se questionnent sur le fait que l'école accueille de plus en plus d'élèves hors secteur. Les dérogations semblent systématiquement accordées.

Monsieur de Bengy estime que si le nombre d'élèves continue de croître (et c'est ce qui risque d'arriver dans les années à venir lorsque l'on étudie les effectifs de la Maternelle) l'école va devoir ouvrir 4 ou 5 classes dans les prochaines années. Au-delà d'une 20^{ème} classe, l'école ne disposera plus de salles disponibles pour en ouvrir une nouvelle (et ce, même en récupérant les salles du périscolaire). De plus, les 2 cours de récréation et le réfectoire ne sont pas adaptés à une telle augmentation d'effectifs.

M. Boyer annonce que l'école Simone Veil ne devrait pas ouvrir en septembre, les travaux ayant pris beaucoup de retard à cause du confinement. Les membres du conseil d'école sont toutefois dubitatifs sur le fait que la création de cette nouvelle école dans un quartier aussi éloigné puisse contribuer à la baisse du nombre d'élèves de l'école Jean Moulin, et ce, même avec une modification de la carte scolaire.

Dans le centre-ville, seules les écoles des Boutours et du Centre qui elles aussi connaissent une montée d'effectifs régulière devraient bénéficier de la construction de cette nouvelle école. M. de Bengy alerte la mairie sur la nécessité de réfléchir assez rapidement à des solutions pour éviter que l'école Jean Moulin ne soit complètement saturée.

Les parents regrettent le manque d'anticipation de la Mairie à ce sujet.

Mme Hannache et Mme Monfort (EFS) ne seront pas présentes à la rentrée.

Il y aura entre 2 et 4 EFS l'an prochain, affectés sur une classe de CE1 et/ou CE2. Ces derniers seront nommés début juillet.

3. Projets de l'école

Sorties scolaires et classes transplantées : Toutes les sorties en cette fin d'année ont été annulées. Les élèves de CM2 ont été parmi les derniers à pouvoir bénéficier de classes transplantées. Le départ a eu lieu seulement deux semaines avant la fermeture des écoles et la mise en confinement de l'ensemble de la



4 / 5

population. En revanche, le séjour des classes de CE2c et de CPa (Mmes Joly et Nedjar) qui devait se dérouler en juin n'a pu avoir lieu.

Livrets scolaires : En l'absence d'évaluations, l'équipe a pris la décision de ne pas rendre les livrets scolaires du 2nd semestre. Les parents d'élèves soulèvent le fait que pour effectuer une inscription dans certaines écoles ou collèges privés, les familles doivent présenter tous les livrets de l'année. M. de Bengy remettra aux parents qui le demandent un document attestant que ce livret n'a pas été édité.

Réunion avec les parents des futurs CP : Cette réunion qui se déroule traditionnellement à la fin du mois de juin est annulée. Un document d'information sur le fonctionnement de l'école élémentaire et les attendus de la classe de CP sera toutefois transmis par voie électronique à toutes les familles des élèves de grande section de maternelle.

Fêtes d'école : la fête de fin d'année et la fête du livre sont évidemment annulées.

4. Coopérative scolaire

Il y a beaucoup d'argent sur le compte de l'école. En effet, tous les projets n'ont pas été réalisés tandis que les subventions (qui ne seront pas récupérées par la Mairie) avaient été versées. De plus, certaines familles avaient effectué une partie ou la totalité du versement du séjour des classes de CPa et de CE2c qui a été annulé. Il va donc falloir les rembourser.

Certaines coopératives de classe sont également bien fournies puisque les enseignants n'en ont dépensé qu'une partie. Les coopératives de classe permettront d'acheter des livres ou du matériel pour l'an prochain ou seront reversées sur le compte de l'école. .

5. Périscolaire – Pause méridienne

Environ 130 élèves déjeunent tous les jours à la cantine.

Dans le respect du protocole, le directeur et Virginie Cerf ont pris la décision de supprimer les ateliers de la pause méridienne. Les élèves restent dans la cour où des activités, sans contact physique et encadrés par les animateurs, leur sont proposées : dessin sur le sol avec des craies, saut à la corde, jeu du loup garou, courses individuelles...

Dans le réfectoire, les élèves sont installés en respectant les distanciations physiques (2 par table au lieu de 4). Le self est supprimé et les élèves sont servis à table par les animateurs. Les animateurs ne déjeunent plus avec les élèves et le repas ne leur est plus fourni par la Mairie. Monsieur le Directeur pose le problème des enseignants et des AVS/AESH qui encadrent des groupes d'élèves sur le temps de la pause méridienne et doivent enchaîner à 13h30 sans avoir la possibilité de déjeuner.

La mairie a proposé que les enseignants et les AESH prennent 10 à 20 minutes pour déjeuner en salle des maîtres. Ils doivent apporter leur propre repas. M. de Bengy pense que ces nouvelles mesures compliquent la surveillance des élèves et l'organisation de ce temps périscolaire. Elles risquent, si elles sont maintenues à

la rentrée, de décourager les candidatures, alors que la mairie connaît déjà des difficultés de recrutement.



5 / 5

6. Constitution de la commission électorale

Afin de préparer les prochaines élections de parents d'élèves, le conseil d'école procède à la nomination de deux représentants de parents, pour la FCPE, Sophie Cabot et Elisabeth Mombouyran, ainsi que d'un représentant de l'équipe enseignante, Catherine Grespan

7. Questions diverses

Intervenants sportifs municipaux : Les activités physiques encadrées par des éducateurs sportifs de la ville n'ont pas repris. M. Boyer rappelle que les installations sportives (gymnase, stade, piscine...) ne sont pas accessibles actuellement. Les enseignants se demandent pourquoi les éducateurs sportifs n'interviennent pas directement dans les écoles.

Parking : Les parents soulèvent le problème des « voitures épaves » dans le parking en face de l'école.

Centre de loisirs durant l'été : Les parents s'inquiètent de savoir si tous les enfants seront accueillis durant l'été au centre de loisirs. M. Boyer indique que les critères d'accueil seraient a priori les mêmes que ceux appliqués à l'école : priorité aux enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. « Rosny plage » pourrait avoir lieu mais avec des règles liées au contexte.

Clôture du conseil : 20h

La secrétaire de séance :
Caroline Joly

Le directeur :
Gauthier de Bengy